

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT O-0093/05

posée conformément à l'article 108 du règlement

par Jo Leinen, au nom de la commission des affaires constitutionnelles, Janusz Lewandowski, au nom de la commission des budgets

au Conseil

Objet: Projet d'accord interinstitutionnel pour un encadrement des agences européennes de régulation (COM(2005)0059 final) - 2005/2035(ACI)

1. Le Conseil envisage-t-il d'engager des négociations avec le Parlement et la Commission dans le but de convenir d'un accord interinstitutionnel pour un encadrement des futures agences européennes de régulation, et ce sur la base du projet présenté par la Commission (COM(2005)0059 final)? Dans l'affirmative, quand ces négociations débuteront-elles?
2. Le Conseil n'est-t-il pas d'avis que de telles négociations devraient être conclues avant que les perspectives financières 2000-2006 ne viennent à terme?

Dépôt: 12.10.2005

Transmission: 13.10.2005

Echéance: 03.11.2005